



Renforcement de capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre des priorités du développement durable

CCCD-Conventions de Rio

Procès-verbal de la réunion du comité de pilotage du projet

Date : Jeudi 29 août 2019

Lieu : Motel de l'Anosy, Antananarivo

Participants : cf. Fiche de présence en annexe

I. Introduction

La troisième réunion du comité de pilotage du projet CCCD-Conventions de Rio a eu lieu le jeudi 29 août 2019 au Motel de l'Anosy, Antananarivo. Elle a été présidée par Monsieur Hery DIOUF, Représentant Résident Adjoint du PNUD et Monsieur RANDRIANANTENAINA Fenohery représentant le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et à la fois Directeur National du projet en tant que Directeur De la Programmation, Planification et du Suivi-Evaluation (DPPSE) du MEDD.

II. Déroulement de la réunion

Après les allocutions successives qui ont souligné l'importance du comité de pilotage pour les échanges sur les avancements et perspectives du projet et surtout l'encadrement et le suivi, l'ouverture officielle de la réunion a été faite par le représentant du SG du MEDD.

Étant donné qu'il y a parmi les participants des personnes qui ont intégré le Comité de pilotage récemment, il a été utile de faire une présentation rapide du projet.

Ensuite, l'avancement et les perspectives du projet ont été présentés, suivis des séances de discussions.

Une proposition d'activités a été avancée par l'équipe du projet pour être soumise à l'appréciation du Comité de pilotage.

III. Résultats :

Après la première année qui était constituée surtout par les analyses diagnostics et les partages jusqu'au niveau régional, des stratégies de mise en œuvre des composantes sont établies. Parallèlement, le Groupe de Travail Technique pour les Conventions de Rio (GDTT-Rio) est mis en place.

à la suite de réunions restreintes avec l'équipe technique du MEDD. Le groupe de travail est constitué de 05 commissions techniques.

Les résultats des réflexions et analyses faites sont emmenés aux GDTT-Rio. Il en est de même pour les stratégies et les objectifs de mise en œuvre.

Ainsi, un état de lieu de la situation a été faite par rapport aux composantes du projet et des stratégies sont établies. Les objectifs sont définis avec les GDTT et des activités sont identifiées pour la mise en œuvre.

IV. Problèmes

Le projet a connu des problèmes dans sa mise en œuvre. Pour la composante 03, le consultant spécialiste a quitté le projet en cours de contrat, ce qui handicapait la conduite des activités dans la composante.

Ensuite pour les analyses politiques, le recrutement a pris du temps et n'a pu commencer que récemment.

Un nouveau consultant est déjà recruté pour la composante 3 et reprend la suite des activités.

Par ailleurs, les premiers trimestres de cette année a été marquée par des changements au niveau des ministères suite au changement du gouvernement. Les personnes cibles du projet ont été dans une situation d'instabilité dans leurs postes. Cela a limité les échanges. Cela concernait aussi bien le comité de pilotage que les membres du GDTT et autres personnels techniques du ministère.

V. Points saillants des discussions

- Dans les évaluations de capacités dans l'ANCR, phase préalable à ce projet, les analyses étaient faites surtout au niveau national appuyés par des consultations au niveau de quelques Régions. Aucune descente au niveau communautaire n'a été faite. Dans la conduite du projet des analyses communautaires sont envisagés.
- La contribution du projet dans le PEM et la Vision Mada île Verte était discuté, il est surtout question d'actions concrets répondants aux priorités nationales. Cités comme exemple étaient les activités de micro-irrigations, aménagements et reboisements.
- Les différents secteurs sont sollicités à proposer des activités à appuyer avec le projet. Les propositions doivent répondre à l'objectif du projet qui est d'assurer la mise en œuvre transversale des 03 Conventions de Rio. Ce sont des projets de renforcements de capacités qui sont éligibles. Il est à noter que les renforcements de capacités peuvent se présenter sous différentes formes et ne se limite pas aux formations.

Pour une meilleure participation des différents secteurs ministériels, la concertation interne au niveau des départements ministériels est encouragée avant les réunions de la commission technique et du GDTT pour mieux valoriser les réunions officielles.

Il y a beaucoup d'initiateur de projet dans les ministères. Des renforcements de capacités des secteurs clés pourraient s'avérer nécessaire. Dans ce cas, le renforcement ciblerait le ministère et non seulement ses représentants dans le GDTT-Rio.

- Concernant l'intersectorialité, la Direction de l'Intégration de la Dimension du Développement Durable (DIDDD) au sein du MEDD sollicite plus de coopération et ouverture sur les autres ministères avec le projet.

- Beaucoup de questions sont posées concernant la redynamisation de la CIME. Il y a la question de représentativité des SG. Par ailleurs, il y a un problème de leadership au niveau du MEDD pour assurer le lead de la CIME. L'implication de la primature dans la redynamisation est suggérée. Le défi pour la CIME est de définir une priorité commune aux ministères pour arriver aux synergies. Les réflexions au niveau du GDTT pourraient chercher les points d'alignements.
- Pour les Cellules Environnementales Sectorielles (CES), la représentativité est à renforcer. Un exemple de cas soulevé était celui de la CES du Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Habitat et du Travaux Public (MATHTP) où une seule personne représente la CES face à l'existence de plusieurs directions avec des projets et actions différentes au sein du ministère. Les renforcements des CES devraient conduire à l'amélioration du réflexe environnemental au niveau des secteurs.
- Au niveau régional, il y a lieu de considérer l'implication des Cellules Environnementales Régionales (CER) dans les actions relatives à l'environnement. Les Régions Sud Est et SAVA sont encore en retard actuellement par rapport à la mise en place des CER. Une déclinaison du CER au niveau district est envisagée. Quatre Régions seront choisies pour faire les analyses des CER en vue de proposer la stratégie de renforcement. Ces CER sont à différents niveaux d'avancements et il y a ceux qui ont eu l'appui du GIZ et du BNCCC REDD. Ainsi leur choix se fera avec le DIDDD

VI. Activités soumis au comité de pilotage

Deux activités ont été soumises au comité de pilotage. L'appui à l'intégration des Conventions de Rio dans le PRD de Vakinankaratra et l'appui aux reboisements. Ces deux activités ont été déjà discutées lors de la précédente réunion du comité de pilotage mais l'avis des membres était partagé, donc c'étaient en suspens. Étant donné que ces activités répondent aux indicateurs de suivi du projet, il a été jugé important de les relancer au niveau du comité de pilotage pour statuer une décision.

Pour le cas du PRD de Vakinankaratra, cette activité fait suite à une demande officielle de la Région sur la mise à jour de leur Plan Régional de Développement en vue de l'intégration des obligations des Conventions de Rio. Ainsi, le choix de la Région est justifié par leur manifestation officielle après les sensibilisations régionales conduites par le projet.

Il a été décidé que le projet répond positivement à cette demande et apportera ainsi son appui. Le comité de pilotage a précisé que le projet ne pourra pas faire la mise à jour de PRD pour les 22 Régions. Vakinankaratra sera une pilote et les principes d'intégration des Conventions de Rio seront définis pour être appliqués dans les autres Régions.

Concernant le reboisement, cette action correspond aux priorités nationales et répond aussi aux objectifs du projet sur les créations d'emplois verts. Il a été suggéré par le comité de prioriser les restaurations forestières pour mieux répondre aux objectifs des Conventions. Il est aussi important de considérer les suivis des reboisements faits assurant la pérennisation. Étendre autant que possible dans les autres régions mais ne pas rester sur un petit nombre.

Dans la réalisation des reboisements, le comité de pilotage a suggéré que cela serait un objet de collaboration intersectorielle au niveau des Régions.

VII. Recommandations du comité de pilotage :

Parmi les recommandations du comité de pilotage, il y a :

- Dans les analyses politiques, il faut aussi considérer les communications et rapports nationaux en sus des politiques nationales actuelles
- Pour les prochains comités de pilotage, il est recommandé de présenter un petit rapport comprenant une synthèse des réalisations du projet avec les écarts de réalisations et les stratégies de redressement
- Pour le cas général, il faut fixer une modalité de rapportage des différents projets au niveau du ministère (cela concerne tous les projet environnement). La périodicité du rapport (semestriel ou annuelle) est à fixer entre PNUD et MEDD
- Pour élargir la participation des différents secteurs ministériels, les représentants par ministère devraient être plus d'une personne.
- CIME (objectif national du CIME) : besoin de faire une réunion de travail ensemble pour éclairer ses missions en vue d'asseoir le leadership environnemental de MEDD et son opérationnalité
- Il faut établir des protocoles de collaborations intersectorielles selon les besoins pour renforcer l'intersectorialité
- Par rapport à l'intégration des Conventions de Rio dans les planifications régionales, il faut trouver un mécanisme pour élargir dans les autres régions
- Pour les reboisements, prioriser les restaurations forestières et considérer les suivi pour la pérennisation.
- Mettre en annexe de ce PV les membres du GDTT-Rio

Procès verbal

établi par :

approuvé par :

Validé par :